



INFOS-

FÉDÉRATION DES AGENTS INDÉPENDANTS ET REPRÉSENTANTS

VENTE

FORMATION

AVANTAGES

INFORMATIONS

RESEaux

**Venez fêter le 10^e anniversaire
de la section de La Fribourgeoise,
en participant à**

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

le samedi 2 juillet 2011 à Morat



à l'Hôtel Schiff
à Morat
(en face du débarcadère)





Communications officielles

Fermeture des bureaux

Pentecôte :
lundi 13 juin 2011

ADMISSION

Actif

LA FRIBOURGEOISE

Dominique Bersier - 1963
Rte des Bonnesfontaines 12
1700 Fribourg

† Note triste

Nous avons le pénible devoir de vous informer du décès de notre collègue et ami :

Jean-Claude Rohner

membre de la section de La Fribourgeoise depuis 1967, décédé le 1^{er} mai 2011 à l'âge de 76 ans.



2011

DATES IMPORTANTES A RETENIR

- **Assemblée des délégués:**
Samedi 2 juillet à Morat
- **Assemblée des présidents:**
Samedi 12 novembre

Manifestations interrégionales :

- **Swin-Golf:**
Dimanche 19 juin à Lossy
- **Tournoi de pétanque:**
Dimanche 4 septembre à Cossonay

Editeur: Mensuel de la FAIR – Fédération des Agents Indépendants et Représentants – Rue Camille-Martin 20 – 1203 Genève – Tél. 022 796 07 11 – Fax 022 797 35 30
– **Président central:** M. Marc Schenker – **Rédacteur responsable:** Secrétariat central. **Tarif de la publicité:** annonces: page 1/1 n/b Fr. 900.-; **réclames:** 3 col. de 54 mm à la page Fr. 1.70 le mm; **Impression:** Lenzi SA, 56, rte du Nant-d'Avril, 1214 Vernier-Genève, Tél. 022 341 13 22, Fax 022 341 36 17.

AGENDA 2011 FOIRES-EXPOS

LAUSANNE Palais de Beaulieu

- **Comptoir Suisse**
du 16 au 25 septembre
- **Salon des Métiers et de la Formation**
du 3 au 10 octobre

FRIBOURG Forum

- **Foire de Fribourg**
du 7 au 16 octobre

GENEVE Palexpo

- **19^e salon de la Voiture d'occasion**
du 30 septembre au 2 octobre
- **Les Automnales**
du 11 au 20 novembre

MARTIGNY CERM

- **Foire du Valais**
du 30 septembre au 9 octobre
- **Foire de Noël**
du 8 au 11 décembre

BÂLE

- **38^e Salon du Vin et Foire commerciale d'automne**
du 29 octobre au 6 novembre

ZURICH

- **Züspa - le salon d'automne de Zürich**
du 23 septembre au 2 octobre

Veste de signalisation



Offre intéressante pour les automobilistes ou les conducteurs de deux roues. Cette veste de signalisation, vendue au prix très modique de CHF 5.- est non seulement obligatoire dans plusieurs pays européens en cas de panne sur l'autoroute (attention 1 gilet obligatoire par nombre de places dans le véhicule), mais peut également vous sauver la vie en vous rendant plus visible.



N'hésitez plus commandez-la!

Commande de gilets de sécurité (taille unique, jaune fluorescent)

au prix spécial FAIR de **CHF 5.-**
+ frais de port

Nom

Prénom

Adresse

NPA/Localité

Nombre de gilets

Date et signature



Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni le mardi 3 mai 2011 à Farvagny.

Après les salutations et une minute de silence en mémoire de Monsieur Jean-Claude Rohner, décédé dimanche 1^{er} mai, le Président central, Monsieur Marc Schenker, ouvre la séance.

Après l'acceptation de l'ordre du jour et du procès-verbal, Monsieur Marcel Chuard ouvre les débats en présentant la situation financière à ce jour. Les rappels des cotisations envoyés récemment ont fait leur effet sur les retardataires.

L'Assemblée des présidents approche, il s'agit de l'organiser et d'envoyer les convocations.

Le Président central a préparé l'avant-propos du rapport annuel 2010 qui sera soumis aux présidents de section et le lit à ses collègues. Le Comité directeur met au point la réponse à la question du président de La Fribourgeoise concernant les ristournes aux sections.

Le Comité directeur prépare

l'Assemblée des délégués qui aura lieu le samedi 2 juillet à Morat. Il souhaite que cette journée se passe bien et que les participants y prennent plaisir.

Monsieur Michel Conus, qui est très engagé dans la formation professionnelle, assistera à l'Assemblée générale de Markom. Il a des contacts réguliers avec les différents représentants des associations. Un programme de formation professionnelle sera proposé à toutes les personnes intéressées à une formation avec des prix et des conditions spéciales très favorables, offertes à tous ceux qui font partie de notre Association FAIR.

Le Président central a demandé une offre à la CAP pour une protection juridique spécialement réservée aux indépendants et aux petites entreprises. A nouveau, en étant membre FAIR, cette offre est beaucoup plus attractive. Un sondage sera fait auprès des membres pour connaître leur intérêt.

Le Comité directeur prend les décisions d'insertion des informations et des articles dans le journal INFOS-Vente de juin.

Monsieur Chuard présente la situation des Ouches et les problèmes qu'il a dû résoudre. Les relations avec les différentes entreprises sont vraiment très importantes et une vigilance constante est nécessaire

La rubrique "Divers" est bien fournie, plusieurs sujets sont évoqués, certains demandent une décision, d'autres une information. Une bonne communication au sein du Comité directeur est utile et assure un bon fonctionnement de notre Association.

Le Président central clôt la séance à 20h15 en remerciant ses collègues de leur active participation.

* * * * *



Le Comité directeur et le secrétariat central souhaitent un très bon anniversaire à Monsieur Marcel Chuard, né le 28 juin et lui adressent leurs meilleurs vœux.

Visitez notre site Internet !



**site: www.f-a-i-r.ch
e-mail: info@f-a-i-r.ch**

ASSEMBLÉE des DÉLÉGUÉS

et

**10^e anniversaire
de la section de La Fribourgeoise**

Samedi 2 juillet 2011 à Morat

Tous les membres de la FAIR peuvent participer à cette journée.

- 9h00** Rendez-vous à l'hôtel Schiff à Morat, pour le café et les croissants
- 9h30** Assemblée des délégués.
Pour les accompagnant(e)s ou les membres qui le souhaitent,
promenade en ville.
- 11h15** Départ du petit train pour la visite de la ville de Morat et ses alentours.
- 12h45** Retour à l'hôtel Schiff pour le repas.

Le prix de la carte de fête pour les membres et les accompagnants est de CHF 60.-
par personne. Elle comprend :

*le café et les croissants
le repas et les boissons
le dessert et le café
ainsi que la visite de la ville en petit train.*

↳ à renvoyer avant le mercredi 22 juin au Secrétariat central, rue Camille-Martin 20, 1203 Genève



Nom : Prénom :

Adresse :

NPA : Localité :

Téléphone : E-mail :

Je participe à l'Assemblée des délégués.

Nombre de personnes y compris le soussigné : pour le repas

Date : Signature :

ENEZ F.A.I.R DU SWIN-GOLF à Lossy FR

Dimanche 19 juin 2011

De 3 à 77 ans
BOUGER NATURE

www.lesarrazin.ch

Ouvert à toutes les
Sections et aux amis



Programme

Lieu: Lossy FR
Rendez-vous: 9h00
Initiation de 15min (9h30)
Départ par petits groupes

Le Swin-Golf, c'est quoi ???

Le Swin est un jeu accessible à tous: il se pratique avec une seule canne et une balle souple, sur un parcours de 18 trous, en pleine nature. Il s'adresse à tous les amoureux du plein air et à toutes les personnes attirées par un golf simplifié et peu coûteux: un sport autour duquel toutes les générations peuvent se retrouver, pour partager des moments de plaisir en toute convivialité.

Menu: (Possibilité de faire uniquement le Pique-nique)

Rôtis de porc au BBQ, sauce moutarde, pdt papillotes, 1/2 tomate provençale, fagot d'haricots, café. Adulte: Fr. 20.00 Enfant: Fr. 1.00 par année, jusqu'à 12 ans.

(Merci de prendre vos desserts)

Délai d'inscription:

10 juin 2011

Infos:

079 816 79 25 (J-Luc)
079 310 06 60 (J-Marc)

Bulletin d'inscription à envoyer à:

Jean-Luc Bugnon (Fribourgeoise) Chatellenie 2, 1635 La Tour de Trème, ou e-mail: bugnon.jean-luc@bluewin.ch

Jean-Marc Hediger (Vaudoise) CP 97, 1422 Grandson Ou e-mail: ecoline@bluewin.ch



OUI Swin-Golf 2011 NON

NomPrénom

Adresse

.....

Nombre d'adultes Nombre d'enfants

Prix Frs. 20.00 par pers. Enfants: Fr. 12.00 dès 7 ans

Repas: OUI NON

Nombre d'adultes Nombre d'enfants

Vous avez des soucis de déplacements, appelez-nous !



Assemblée des présidents

Les présidents de section et le Comité directeur se sont réunis le vendredi 20 mai 2011 à Montagny-la-Ville.

Le point important de cette assemblée était les comptes 2010.

Nous vous donnerons un compte rendu détaillé dans le journal de juillet-août.





“Joyeux anniversaire”

Après l'assemblée, nous avons profité de fêter l'anniversaire de Monsieur Michel Conus qui a offert l'apéritif à tous les participants.

TOURNOI DE PETANQUE

Dimanche 4 septembre

au Centre sportif de Marche à Cossonay

La participation au tournoi est gratuite et ouverte à tous.

Dans la mesure du possible, nous vous remercions d'apporter votre propre matériel.
(également disponible sur place, mais pas en grande quantité).

Bulletin d'inscription dans le prochain numéro d'INFOS-Vente.

INFOS | SECTIONS

Date d'expédition pour les textes d'Infos-Vente de juillet/août 2011 : 14 juin 2011

LA FRIBOURGEOISE

Président: Jean-Pierre Staehlin
Route de la Gravière 8 – 1782 Cormagens
Tél. + Fax 026 466 70 40 – Natel 079 301 23 84
E-mail: jpstahlin@bluewin.ch

Correspondant au journal: le comité

Adresse postale: FAIR, Section La Fribourgeoise
Case postale 563 – 1701 Fribourg

Local: Auberge d'Avry Rosé – 1754 Avry

AGENDA 2011

● **Dimanche 19 juin**

Swin-Golf à Lossy

● **Samedi 2 juillet**

Assemblée des délégués et 10^e anniversaire de la section de La Fribourgeoise à Morat

● **Dimanche 4 septembre**

Tournoi de pétanque à Cossonay

● **Samedi 5 novembre**

Assemblée générale

Adieu l'Ami



Le jeudi 5 mai dernier, une importante délégation des membres de la FAIR a accompagné, avec beaucoup de tristesse, notre ami Jean-Claude Rohner à l'église St-Paul du Schoenberg à Fribourg pour un dernier adieu. A Nicole son épouse, ainsi qu'à sa famille nous réitérons nos plus sincères condoléances.

En peu de temps la mort a frappé trois fois dans les rangs des pionniers de la section de La Fribourgeoise de la FAIR. Après Jakob Gerhard et Louis Aviolat c'est Jean-Claude Rohner, membre d'honneur de la section, qui nous a quittés le 1er mai 2011, dans sa 76^e année suite à un malaise cardiaque.

Jean-Claude était membre de la section de Fribourg LSRC depuis 1967. Très actif dès le début, il a occupé plusieurs postes à responsabilités au sein du comité. Présent à chaque assemblée, il prenait part à toutes les activités. Il a été délégué à l'Assemblée des délégués de la FAIR et fidèle correspondant au journal. Les anciens membres de la section fribourgeoise se souviennent très bien de toutes les activités auxquelles il prenait part. Tout spécialement les rallyes des familles, où il excellait comme organisateur. Depuis son départ

à la retraite, Jean-Claude a mis en place, avec succès, le groupement des Seniors de La Fribourgeoise. Il y a tout fait, la présidence, le secrétariat et également le rôle de photographe lors des sorties. Les actifs et les Seniors de La Fribourgeoise te disent merci pour tout ce que tu as fait.

Les aînés de La Fribourgeoise de la FAIR perdent un ami très cher. Tous les membres de notre section garderont de Jean-Claude un précieux souvenir.

Adieu Jean-Claude !

*Albert Bovigny
et Albert Cotting*

Un joyeux anniversaire à ...

Léal Boley, né le 3 juin

Paul Andrey, né le 4 juin

Francis Gachoud, né le 9 juin

Jean-Marc Rihs, né le 9 juin

Evelyne Imobersteg, née le 19 juin

Michel Buchs, né le 24 juin

Marc Colliard, né le 26 juin

Hubert Teyras, né le 28 juin



LA CHAUX-DE-FONDS

Président: Jean-Claude Nicolet
41, rue des Envers – 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 51 – Natel 079 272 94 84
E-mail: nicobus@hispeed.ch

Correspondant au journal: le comité

Local et stamm: Restaurant du Grand-Pont
118, avenue Léopold-Robert – 2300 La Chaux-de-Fonds

AGENDA 2011

● **Dimanche 19 juin**

Swin-Golf à Lossy

● **Dimanche 4 septembre**

Tournoi de pétanque à Cossonay

● **Vendredi 30 septembre**

Soirée filets de perches (section de Berne)

● **Jeudi 13 octobre**

Assemblée générale

● **Vendredi 11 novembre**

Soirée fondue (section de Bienne)

Comité: Restaurant du Grand-Pont, la Chaux-de-Fonds, réunion le dernier jeudi du mois à 15h00.

V A L A I S

Président: Gaston Vouilloz
Case postale 218 – 1820 Montreux
Natel 076 444 88 93
E-mail: gaston.v@bluewin.ch

Correspondant au journal: le comité

Local et stamm:

Martigny: Rest. de la Bourse, Motel et Café-Restaurant des Sports

AGENDA 2011

- **Dimanche 19 juin**
Swin-Golf à Lossy
- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay
- **Vendredi 14 octobre**
Assemblée générale

Un joyeux anniversaire à ...

Jérôme Di Piazza, né le 12 juin
Johan Toll, né le 14 juin
Gaby Carron, né le 16 juin
Marcel Fournier, né le 26 juin
Jacques Cheseaux, né le 30 juin
Roger Savioz, né le 30 juin



B I E L / B I E N N E

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à
Monsieur Marcel Chuard, président d'honneur
Natel 079 308 74 21

Local et stamm:

Restaurant Romantica – Allmendstrasse – 2562 Port
Tél. 032 331.56.55 – tous les vendredis dès 17h30

Adresse postale :

Case postale 633 – 2540 Grenchen

AGENDA 2011

- **Samedi 18 et Dimanche 19 juin**
Sortie en Allemagne
- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay
- **Vendredi 30 septembre**
Soirée filets de perches
- **Samedi 15 octobre**
Assemblée générale
- **Vendredi 11 novembre**
Soirée fondue

Un joyeux anniversaire à ...

Serge Paronitti, né le 1^{er} juin
Pierre-Alain Inderwildi, né le 4 juin
Georges Schneider, né le 8 juin
Pierre Elmer, né le 10 juin
Michel Giauque, né le 22 juin
Marcel Chuard, né le 28 juin



N E U C H Â T E L

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à MM. Jean-Claude
Moy ou Michel Bertholet, présidents d'honneur.

Chers Collègues et amis de Neuchâtel

Etant donné que votre section reste sans comité, les sections de
Bienne et de La Chaux-de-Fonds ont décidé de vous envoyer,
par l'intermédiaire du journal INFOS-Vente, une convocation
lors de chaque manifestation. Profitez-en, vous serez les bienve-
nus dans ces sections.

AGENDA 2011

- **Dimanche 19 juin**
Swin-Golf à Lossy
- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay
- **Vendredi 30 septembre**
Soirée filets de perches (section de Berne)
- **Vendredi 28 octobre**
Assemblée générale
- **Vendredi 11 novembre**
Soirée fondue (section de Bienne)

Un joyeux anniversaire à ...

Claude-Alain Rochat, né le 9 juin
René Millioud, né le 14 juin
Cédric Russi, né le 20 juin
Hans Halter, né le 21 juin
Marily Lechenne, née le 28 juin



G E N È V E

Président: Gabriel Alcaraz
Chemin de Bonmont 8A – 1260 Nyon
Tél. 022 361 70 52 – Fax 022 362 20 33
Natel 079 785 49 91 – E-mail: alcaraz.gabriel@gmail.com

AGENDA 2011

- **Dimanche 19 juin**
Swin-Golf à Lossy
- **Dimanche 4 septembre**
Tournoi de pétanque à Cossonay

Un joyeux anniversaire à ...

Jean Briffod, né 3 juin
Jean Demierre, né le 9 juin



Président: Philippe Reymond
Route de Cuarnens 6 – 1308 La Chaux
Privé 021 861 42 84 – Natel 079 458 79 36
Fax 021 861 35 58

Correspondant au journal: Samuel Duvanel

AGENDA 2011

● **Dimanche 19 juin**

Swin-Golf à Lossy

● **Dimanche 4 septembre**

Tournoi de pétanque à Cossonay

● **Jeudi 27 octobre**

Assemblée générale

Infos-Seniors

Le vendredi 29 avril, 7 membres de notre groupe se sont retrouvés à 10 heures au parking d'accès au site de Gruyères.

Nous avons visité le château et notamment profité de l'exposition temporaire de photographies et d'installations vidéo de Chantal Michel, fée de l'art contemporain.

La visite de ce site historique est maintenant rendue passionnante par un nouveau spectacle multimédia innovant et époustouflant, alchimie d'images en haute définition, de musique, de sons et de lumière. Pour ce

spectacle d'un genre nouveau, un comédien prend vie à l'écran et se fait la mémoire passée et présente du château.

Après cette partie culturelle, nous avons songé à notre estomac ! Une fondue gruyérienne... au restaurant de la Fleur de Lys nous a permis de terminer en beauté, vers 16 heures, cette belle sortie.

Un seul regret : nous aurions souhaité être plus nombreux pour partager ce sympathique moment d'amitié.

Sylvestre Blardone

Les prochains "stamms" déjà prévus ne se tiendront pas, comme annoncé, à l'hôtel du Parc à Ecublens, mais au restaurant de Vert-Bois au Chalet-à-Gobet. L'hôtel du Parc ferme ses portes !

Un joyeux anniversaire à ...

Amedeo Stevanato, né le 5 juin

André Machoud, né le 6 juin

Jacques Marendaz, né le 6 juin

Jean-Paul Martinet, né le 10 juin

René Anselmo, né le 12 juin

Donato Stefanelli, né le 27 juin



Opération « chauffeur de remplacement »

Il peut nous arriver à tous, pour différentes raisons, d'être victime d'un retrait provisoire de permis, ce qui crée évidemment de nombreuses difficultés lorsque notre véhicule représente un moyen de déplacement indispensable.

Afin de vous aider au mieux, la FAIR propose de vous mettre en contact avec un « chauffeur de remplacement » (représentant retraité, épouse de représentant, etc.). Il va de soi que ce service doit être rémunéré selon entente préalable.

Si vous êtes momentanément privé de votre permis de conduire, contactez-nous et nous ferons le maximum afin de vous aider.

Si vous avez un peu de temps et envie de rendre service à des membres de la FAIR, inscrivez-vous !

Je m'inscris comme chauffeur de remplacement, pour la région de

Nom: Prénom:

Adresse:

Téléphone: à disposition du: au:

A envoyer à la FAIR: rue Camille-Martin 20, 1203 Genève. Tél. 022 796.07.11 Fax 022 797.35.30

Retrouvez la motivation !

La motivation, c'est l'énergie qui nous anime. Sans elle, tout nous semble gris, sans relief... et nous n'avons plus goût à rien. Alors, comment la retrouver lorsqu'elle s'absente ? Voici quelques conseils pour renouer avec votre force motrice.

Sans un minimum de motivation, rien ne se fait, rien ne se crée. Elle est notre force motrice, qui nous invite à passer à l'action et rend vivant et efficace ce que nous faisons. Quand elle s'absente, ce qui nous animait hier semble avoir perdu sa saveur. On se sent lourd, sans énergie. Mieux comprendre quels sont ses ressorts et ses freins peut nous aider à la retrouver au moment où elle nous fait défaut. Quelques méthodes simples, issues de la psychologie d'entreprise peuvent nous permettre de nous reconnecter à nos ressources internes.

Les ressorts de la motivation

Ce qui mobilise l'être humain et dès son plus jeune âge, c'est avant tout de satisfaire ses besoins ; notamment vitaux : quiconque a froid, soif ou faim, trouvera aisément l'énergie nécessaire pour combler ses désirs. Compte tenu de l'aisance matérielle dont jouit notre société, nos aspirations dépassent de beaucoup la seule satisfaction de nos besoins vitaux. Une multitude de nécessités plus "sophistiquées" nous poussent à bouger, à entreprendre, à nous investir : besoin de confort, de reconnaissance sociale, de biens matériels, etc. Il est un autre ressort, plus subtil mais non moins puissant, sur lequel s'appuie notre envie et notre goût de faire : c'est ce qui, pour chacun d'entre nous, a le plus d'importance. Ce peut être l'amour, le pouvoir, l'argent, la création d'une famille ou toute autre valeur, pourvu qu'elle nous tienne personnellement à cœur. Agir en accord avec nos valeurs décuple alors notre énergie.

A chacun ses sources de motivation...

Personne n'ayant les mêmes besoins (hormis nos besoins vitaux), ni les mêmes valeurs, il appartient à chacun de découvrir ce qui charge ou décharge son énergie. Ce qui passionne Pierre, peut s'avérer tout à fait soporifique pour Paul, et ce qui transporte Jacques, n'avoir pas le moindre intérêt pour François. Ainsi nos sources de motivation sont spécifiques. Par contre, ce qui reste valable pour nous tous, c'est que si l'on s'engage dans un projet qui répond à nos besoins et fait écho à nos valeurs fondamentales, nous tirerons du plaisir à le mener à bien.

Comment on la perd...

La motivation s'absente lorsqu'on se trouve en désaccord avec ce qui, pour nous, est essentiel. Or, nombreux sont les facteurs susceptibles d'y contribuer.

Des facteurs de nature externe :

- Un brusque changement dans notre vie personnelle ou professionnelle ;
- Une déception, une perte douloureuse ;
- Une déperdition de stimulations, d'encouragements ;
- Un trop plein de soucis ;
- Un manque ou un excès de responsabilités...

Des facteurs de nature interne :

- Avoir mis la barre trop haut par rapport à ses possibilités (vouloir décrocher la lune !) ;
- Traverser une phase de profondes mutations intérieures, au cours de laquelle nos valeurs, voire nos besoins fondamentaux, sont remis en question.

Il se peut aussi, qu'à l'orée d'un nouveau projet, une expérience ancienne, mal digérée, fasse un retour dans le présent, freinant ainsi notre énergie et la construction de l'avenir. Si, dans ce cas, une réflexion personnelle ne s'avère pas suffisante, il est souhaitable de se faire accompagner par un professionnel. Cela permet d'approfondir la question et dénouer ce qui fait obstacle à une avancée vers du neuf.

Comment la retrouver ?

Pour reprendre contact avec nos ressources intérieures, il peut être profitable de se poser régulièrement quelques questions de fond. De quoi ai-je aujourd'hui le plus besoin ? A quoi est-ce que j'attache le plus d'importance ? Ma vie, mes activités sont-elles en accord avec mes valeurs et mes besoins fondamentaux ? Si tel n'est pas le cas, que puis-je faire pour améliorer les choses ? Il suffit quelquefois d'un petit changement dans la façon dont nous menons notre vie, pour reprendre de l'allant et redonner du sens à nos investissements.

Pour traverser de façon moins inconfortable ces phases où l'on a l'impression de tourner à vide, il peut être utile aussi de se rappeler qu'elles vont souvent de pair avec nos grands remaniements intérieurs. Or, ce qui nous affecte, durant ces périodes de "maturation" (mal-être, sentiment d'insatisfaction, de vide, de manque...), c'est aussi ce qui, au final, va nous pousser à chercher du nouveau et à trouver de nouvelles voies de satisfaction.

S'accepter moins performant, accepter de tourner en roue libre quelque temps, ne peut que favoriser le changement !

Annick Weber Richard

*Echo, le Journal de la Centrale Suisse
des Entreprises d'Entraînement, Avril 2010*

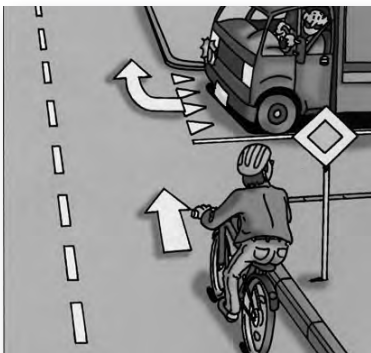


Conseils aux conducteurs chevronnés... et à ceux qui le sont moins !

Priorité de droite, de gauche, il n'est pas toujours aisé de savoir qui a raison. Voici quelques rappels des règles fondamentales :

- En l'absence de signalisation à une intersection, j'accorde la priorité aux véhicules sur ma droite.
- Avant de m'engager dans un giratoire, je cède la priorité aux véhicules engagés dans le giratoire et à ceux qui s'apprêtent à s'y engager (priorité de gauche).
- Lorsque je roule sur une route principale, j'ai la priorité, même si celle-ci change de direction (je dois néanmoins annoncer mon changement de direction au moyen du clignotant).
- En obliquant à une intersection, j'accorde la priorité aux cyclistes circulant sur une piste ou une bande cyclable qui longe la chaussée.

TEST : Qui a la priorité ?



Le cycliste.

Ce signal signifie « Route principale ». Les véhicules venant de gauche et de droite doivent céder la priorité aux conducteurs de la « route principale ».



La voiture.

Ce signal signifie « Intersection comportant la priorité de droite ». Il vous indique que la priorité appartient aux véhicules venant de droite.



La voiture.

Avant d'entrer dans le giratoire, vous devez laisser la priorité aux véhicules venant de votre gauche.



La cycliste.

Sans signaux, la priorité de droite doit être appliquée. La voiture qui vient de gauche doit attendre.

Attention, il y a toujours des conducteurs qui ne respectent pas ou ne connaissent pas bien les priorités !

Le secrétariat de la FAIR vous propose quelques suggestions de sorties en famille, entre amis ou seul

Bord du Lac - Genève

Régate de voile du Bol d'Or

Samedi 18 et dimanche 19 juin dès 9h

Le départ de la course a lieu le samedi à 10h (à ne pas rater). Les bateaux naviguent jusqu'au Bouveret et reviennent sur Genève au gré des vents.

Carouge - Genève

Tour de plage - Fontaine des Tours

du 2 juillet au 28 août de 14h à 19h

Des chaises longues, une grande fontaine en cascade, un petit air de vacances! Ouvert tous les jours, entrée libre. Animations du vendredi au dimanche: concerts, massages, jeux pour les enfants. www.carouge.ch

Signal de Bougy - Vaud

Festival Do Ré Mi Famille

Dimanche 12 et lundi 13 juin de 14h30 à 17h30

2 jours de concerts en plein air : un « Paléo festival » pour les enfants ! Un programme plus complet est prévu au camping. www.lilibiggs-doremifamille.ch

Moudon - Vaud

Urban Garden

Du 4 au 26 juin, dimanche et lundi de 11h à 17h

Une exposition installation de design végétal proposée par un expert du genre. Entrée gratuite. Les Ateliers du Moulins. www.wcreation.ch

La Tzoumaz - Valais

Open de pétanque

Samedi 11 juin dès 9 h

Tournoi ouvert à tous. Début des matchs à 9h à l'Hôtel des Elfes. Repas sur place à midi. Reprise du tournoi à 13h30. Résultats vers 17h30. Infos: 027 305.16.00

Martigny - Valais

Open Air Cinéma

du 27 juin au 20 juillet

L'amphithéâtre de Martigny accueillera 24 films à voir ou à revoir, dans un cadre exceptionnel. Infos et réservations: 027 720.49.49

La Chaux-de-Fonds

100 ans de la marque Chevrolet

Dimanche 19 juin

La ville natale du constructeur accueillera une rétrospective présentant 50 modèles emblématiques, qui paraderont dans la ville dès 15h.

www.100years-chevrolet.ch

Boveresse - Neuchâtel

Fête de l'Absinthe

Samedi 18 juin dès 10h

Restauration variée, dégustation et démonstration de distillation de l'absinthe, stands d'artisans et de brocanteurs, divertissements pour les enfants. Soirée dansante dès 23h. www.fetedelabsinthe.ch

Môtiers - Neuchâtel

Art en plein air

du 18 juin au 18 septembre de 10h à 18h

Œuvres d'art contemporain exposées en pleine nature. Parcours de 3 à 4h, balade historique et artistique d'une grande diversité. www.artmotiers.ch

Studen - Bienne - Jura Bernois

Parc animalier Seeteufel

Tous les jours de 10h à 18h jusqu'à fin octobre

Le parc accueille plus de 40 espèces animales. Le mercredi dès 16h30, nourrissage des crocodiles. Basse-Ville. www.seeteufel.ch

Bellelay - Bienne - Jura Bernois

Musée de la Tête de Moine

De juin à septembre : du lundi au dimanche 14h-17h

Découvrez l'histoire et la fabrication de ce célèbre fromage, accompagné d'une dégustation sur place. Infos : 032 484.03.16 / www.domaine-bellelay.ch

Swarzsee - Fribourg

Fête de la lutte

Dimanche 19 juin de 8h30 à 16h30

Fête traditionnelle se déroulant dans un cadre exceptionnel. Infos et pré-vente: 026 412.13.13

Bellerive, lac de Morat - Fribourg

Balade gourmande du Vully

Dimanche 17 juillet

Une promenade culinaire de 5 km à travers les vignes dédiée à la découverte des mets régionaux et à la dégustation des vins du Vully. Infos et réservations: 079 459.75.72 ou www.balade-gourmande-vully.ch

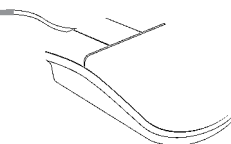
Le Locle - La Chaux-de-Fonds

Music Festival promo

Vendredi 1^{er} et samedi 2 juillet

Festival open-air, au centre de la ville, gratuit. Plus de 100 stands, 20 groupes de musique très variés, animations de rue, forains.

www.festivalpromo.ch



Les smartphones, une vraie aubaine pour les pirates

Suivre l'actualité en direct, lire ses mails lorsqu'on est en déplacement, chercher une adresse sur Internet. Génial, pratique, indispensable. Reste que cette liberté n'est pas sans danger. Car les pirates sévissent aussi.

« De nos jours, il vaut mieux perdre son portefeuille que son téléphone », averti Paul Such, directeur de SCRT, société spécialisée dans la sécurité des systèmes d'information basée à Prévèrènges, qui teste la sécurité des réseaux d'entreprises en utilisant les mêmes méthodes que les pirates. Pourquoi un natel serait-il donc plus précieux qu'un porte-monnaie ? Car il ne sert plus seulement à téléphoner. On parle d'ailleurs de smartphone lorsqu'il permet de se connecter à Internet, d'envoyer et recevoir des courriels, de se balader avec son agenda électronique. La liste est longue.

S'il est difficile de chiffrer le nombre d'appareils en circulation en Suisse, les données de Swisscom permettent de se faire une idée. « En 2010, nous avons vendus 1,38 million de terminaux mobiles, dont la moitié de type smartphones, indique Christian Neuhaus, porte-parole de Swisscom. Et la tendance est à la hausse. Nous n'avons pas encore de chiffres à l'échelle nationale. Quant au volume de données d'Internet mobile, il double tous les sept mois. »

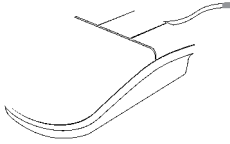
Le parent pauvre de la sécurité

Un marché en pleine expansion comptant de nombreux utilisateurs pas toujours très prudents. *« Alors que les gens ont pris conscience qu'il faut protéger leur ordinateur, ils ne le font pas pour leur smartphone, constate Paul Such. En un sens, le smartphone est le parent pauvre de la sécurité. Pourtant, les smartphones sont aussi performants que les ordinateurs d'il y a cinq ans en arrière ! »* Oui, un Iphone, un Blackberry ou encore un Android, c'est un ordinateur de poche, beaucoup ont tendance à l'oublier. *« Ils représentent un vrai marché pour les pirates », déclare l'expert en sécurité.*

Avant même d'être connectés au monde virtuel, les smartphones doivent être protégés : *« La plupart des utilisateurs ne verrouillent pas leur appareil à l'aide d'un mot de passe », regrette Paul Such. Autant dire que le petit malin qui réussit à s'emparer de la machine a accès à toutes les données en un tour de main : carnets d'adresses, numéros de cartes bancaires, mots de passe...*

Ce que confirme le porte-parole de Swisscom : *« Comme sur tous les terminaux permettant d'accéder à des pages Internet ou à des serveurs, le client devrait, dans toute la mesure du possible, installer sur son terminal un pare-feu et un service Security Suite pourvu d'un logiciel antivirus, et protéger l'accès au terminal par un mot de passe ou un code PIN. S'appliquent en outre les mêmes règles de comportement que pour toutes les interactions sur le web, à savoir veiller aux sites consultés, ne cliquer sur les liens reçus par mail que lorsque la source est connue et digne de confiance, ou encore ne télécharger sur le terminal que des applications provenant de sources fiables. »*

Donc, il n'est pas nécessaire de prendre physiquement possession de l'appareil. Un virus ou un cheval de Troie – responsable de 90% des contaminations – parvient aux mêmes fins, pour autant qu'il trouve une faille par laquelle se glisser dans l'ordiphone. *« Un pirate peut essayer d'attaquer soit la transmission de données d'un terminal vers un autre (smartphone, ordinateur), soit celle d'un terminal vers le site Internet et les applications qui y sont installées (connexion end-to-end), poursuit le porte-parole de Swisscom. En appliquant les mesures techniques visant à sécuriser les transmissions de données et les terminaux et en observant les règles de comportement générales quant à l'utilisation de l'internet, le client peut se protéger lui-même efficacement contre de telles attaques. »*



Antivirus pour mobiles

Avant de choisir un anti-virus: identifier ses besoins et, surtout, en sélectionner un qui soit compatible avec son appareil. (Liste non exhaustive)

* **F-secure:** www.f-secure.com

* **Kaspersky Mobile Security 9:** www.kaspersky.com

* **Eset Mobile Security:** www.eset-nod32.fr

* **Norton:** <http://fr.norton.com/smartphone-security/>

* **Panda:** www.pandasecurity.com

* **Bitdefender:** <http://bitdefender.eptimum.com>

A lire: www.commentcamarche.net/faq/17745-les-antivirus-pour-telephones-mobiles

Lorsque quelqu'un lit vos SMS à votre place...

Mais si l'utilisateur a installé une application ou ouvert une pièce jointe infectée, la maladie va se déclarer. Comment? Exemple parmi d'autres: *"Beaucoup de banques utilisent une identification forte en envoyant un SMS pour confirmer une transaction, illustre Paul Such. Si un pirate s'est immiscé dans votre machine, il le lira à votre place..."*

Tous les appareils sont-ils égaux devant les grands méchants virus? Difficile de répondre. Reste qu'un smartphone bidouillé - ou jailbreaké, notamment dans le cas des Iphone afin d'installer des applications qui ne sont pas proposées par Apple - sera plus vulnérable. *"Le danger est d'autant plus grand que les usagers ne sont pas conscients des effets secondaires d'un jailbreak."* Pour les usagers sages d'un Iphone, les applications issues de l'itunestore sont a priori inoffensives, en raison des fortes réglementations imposées par la marque à la pomme. *"Reste qu'Apple ne peut pas toutes les avoir à l'œil",* insiste Paul Such.

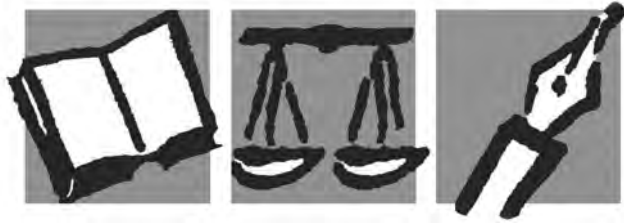
Les risques du surf sur des réseaux ouverts

Qu'en est-il du surf sans rien télécharger ni installer? Est-il possible de surfer sur un wifi gratuit en toute sécurité? *"Clairement non, affirme Paul Such. C'est comme avec un PC. Tout dépend des autres utilisateurs du réseau. Car il est relativement facile d'intercepter des données".* En outre, *"l'utilisateur n'est souvent pas tenu de s'identifier, remarque Christian Neuhaus. Dès lors, ni son identité ni l'autorisation ne sont vérifiées, ce qui a pour conséquence, entre autres, que des personnes peuvent, par malveillance et en tout anonymat, enregistrer des contenus illégaux sur un site Internet via ce genre de hotspot, et ce, sans aucune traçabilité."* Cela signifie-t-il pour autant qu'il faille renoncer au surf open air? *"Tant qu'aucune information confidentielle n'est transmise, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Si c'est pour lire les news, il n'y a pas de danger",* estime Paul Such.

Là où le bât blesse, par contre, c'est à partir du moment où l'on consulte ses mails et que l'on transmet des mots de passe, dans ce cas-là vous ne serez peut-être pas le seul à lire votre courrier... Le principe vaut également sur un réseau wifi payant. Sur un wifi comme en amour, mieux vaut être seul que mal accompagné...

Laurence Caille

Migros Magazine 14 / Avril 2011



Conseil juridique

Foire aux questions : les jours fériés

Le 1^{er} Août est-il un jour férié?

Oui, il s'agit d'un jour férié dans toute la Suisse, depuis 1994. Contrairement aux autres jours fériés, celui-ci doit être obligatoirement payé au travailleur, même s'il est rémunéré à l'heure ou à la journée.

Un employé est malade pendant un jour férié. Peut-il le récupérer ?

Non, sauf si le règlement d'entreprise ou une convention collective le prévoit expressément. Le doute qui règne parfois à cet égard vient d'une confusion entre les vacances et les jours fériés. Les premières sont destinées à ce que le travailleur se repose.

S'il tombe malade pendant ce temps, on considère qu'il en est empêché. Il peut donc rattraper ses jours de vacances ultérieurement, afin de pouvoir effectivement se reposer.

Les jours fériés n'ont en revanche pas pour vocation de permettre le repos, mais de marquer une occasion particulière. Ils n'ont donc pas à être compensés. Les règlements d'entreprise ou les conventions collectives peuvent cependant prévoir d'autres règles.

Un jour férié tombe sur un dimanche. L'employeur doit-il octroyer une compensation ?

Non, à moins qu'une convention collective ne le prévoit expressément. Les jours fériés ne sont pas faits pour accorder un repos au travailleur - c'est le rôle des vacances - mais pour marquer une occasion particulière. Par conséquent, ce n'est que lorsqu'ils tombent sur un jour normalement travaillé qu'ils donnent lieu à l'octroi d'un congé. Si ce n'est pas le cas, l'employeur n'est pas tenu d'accorder une compensation.

Que se passe-t-il si un jour férié tombe pendant les vacances d'un employé ?

Si un jour férié tombe pendant les vacances d'un employé, il ne compte alors pas comme jour de vacances. Exemple : un employé qui travaille du lundi au vendredi prend deux semaines de congé, à cheval sur Pâques. Deux semaines de congé équivalent la plupart du temps à dix jours. Dans ce cas, il ne faudra lui en décompter que huit, le Vendredi-Saint et le lundi de Pâques ne comptant pas.

La règle a sa logique. Si elle n'existait pas, les employés pourraient être conduits à diviser leurs vacances en deux. Dans le cas cité ci-dessus, l'employé pourrait prendre une période de vacances jusqu'à la veille du Vendredi-Saint, et une nouvelle période de vacances à partir du lendemain du lundi de Pâques. Il aurait théoriquement "repris" le travail entre le vendredi et le lundi, mais sans travailler effectivement puisque cette période ne comprend que des jours fériés et un week-end. Le résultat final serait le même que celui auquel aboutit la règle actuelle, mais avec davantage de complications administratives.

Un employé à temps partiel travaille du lundi au mercredi; un jour férié tombe le vendredi. Doit-il être compensé ?

Non. Les jours fériés ne sont pas des vacances. Ils n'ont pas été institués pour que les travailleurs puissent se reposer ou s'adonner à leurs loisirs, mais pour célébrer une occasion particulière. Ils n'ont donc pas à être compensés. Il en va de même s'ils tombent sur une période pendant laquelle l'employé se trouve en incapacité de travail.

Pierre Cormon

*Fédération des Entreprises Romandes (FER)
Genève*